

**DEPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT
CANTON DE SAINT-JUST-EN-CHAUSSEE
COMMUNE DE CERNOY**

**ARRETE DE CIRCULATION
2023-10**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les Articles L 2213-1 à L 2213-6,
- vu Le code de la route et notamment les articles R 110-1, R 110-2, R 411-5, R 411-8, R 411-18, R 411-25 à R 411-28
- Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière (livre 1-8ème partie, signalisation temporaire) approuvée par l'arrêt interministériel du 06/11/1992 modifié
- Vu la demande de l'entreprise AXIONE située 8 impasse de la terre Jean Jacques 60000 Beauvais

CONSIDÉRANT :

Qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement pour le tirage et le raccordement de câble aérien/souterrain dans la rue de la Fontaine 60190 Cernoy

Le Maire de la commune de CERNOY

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du 29 mars 2023 à 8H00 et jusqu'à la fin des travaux estimée au 23 juin 2023 à 17H00.

- La vitesse sera limitée à 30 km/h dans la rue de la Fontaine
- Le stationnement sera interdit aux véhicules légers et aux poids lourds dans la rue de la Fontaine

ARTICLE 2 :

La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise AXIONE située 8 impasse de la terre Jean Jacques 60000 Beauvais chargée des travaux.

ARTICLE 3 :

Les infractions au présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 4 :

Ampliation du présent arrêté qui sera publié en la forme accoutumée sera transmis à

- Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Maignelay Montigny
- Le centre de secours d'Estrées Saint Denis
- L'entreprise AXIONE

Le 29 mars 2023
Le Maire, Isabelle BARTHE



Accusé de réception en préfecture
060-216001362-20230329-2023-10-AR
Date de réception préfecture : 29/03/2023